

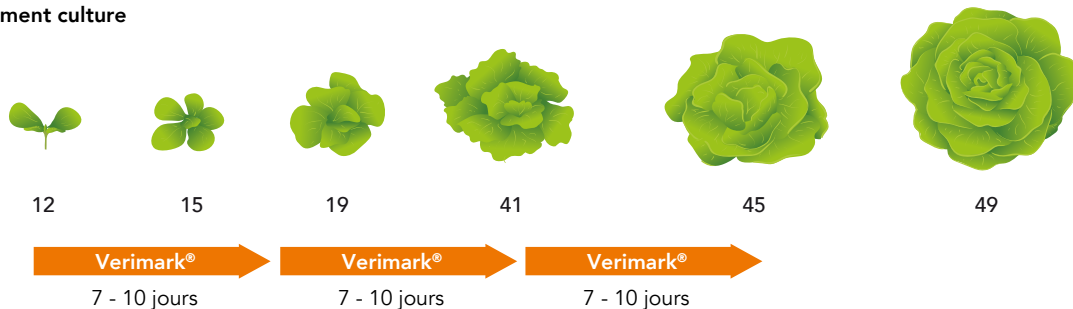
Verimark®
Insecticide

Plus de pérennité pour vos productions légumières
Verimark®, le choix de l'innovation dès le départ

BENEFICES DE VERIMARK® EN APPLICATION PAR LE SYSTEME D'IRRIGATION LOCALISE

- **Verimark®**, composé de Cyazypyr®⁽¹⁾, est une formulation adaptée aux applications par le système d'irrigation localisée (goutte à goutte).
- Cyazypyr®, 2^{ème} matière active de la famille des diamides, permet le contrôle d'un très large spectre de ravageurs. Elle assure une protection des feuilles contre les lépidoptères.
- Selon le schéma de classification internationale IRAC (www.irc-online.org), Cyazypyr® appartient au groupe 28 (Modulateurs des Récepteurs à Ryanodine – famille des diamides) et offre un nouveau mode d'action pour le contrôle des ravageurs, résistants ou non à certaines familles chimiques. Cyazypyr® est un nouvel outil de prévention du risque d'apparition de résistances.
- L'alimentation des ravageurs est stoppée en quelques minutes, limitant les dommages sur les feuilles ainsi que la transmission des maladies virales. Cyazypyr®, appliqué tôt dans la stratégie de gestion des ravageurs, permet une excellente protection de la culture et une réduction des stress, préservant ainsi le potentiel maximum de rendement de la culture.
- Cyazypyr® est efficace sur plusieurs stades de développement des ravageurs (œufs et larves). Il présente une très faible toxicité vis-à-vis des arthropodes non cibles, permettant aux populations d'auxiliaires de se maintenir au cours de la saison et d'assurer leur fonction de régulation naturelle.
- Utilisé en début d'infestation du ravageur, Cyazypyr® prévient ou retarde la croissance des populations de ravageurs.

Positionnement culture



Pour lutter contre les chenilles phytophages, Verimark® doit être appliqué à la dose recommandée pour lutter contre les principales chenilles phytophages (*Heliothis (Helicoverpa armigera)* - Noctuelles (*Spodoptera littoralis*, *Autographa gamma* - *Mamestra sp* - *Autographa sp.*), en fonction des périodes à risques définies par les réseaux de surveillance.

Selon la durée d'exposition à ces ravageurs, durant le cycle de la culture, poursuivre la protection au moyen d'applications foliaires de spécialités efficaces et possédant un mode d'action différent du groupe 28 (classification IRAC) lors des périodes d'infestation en cours de culture.

Respecter une fenêtre de 60 jours maximum de protection avec Verimark® ou tout autre spécialité de la famille des Diamides. En dehors de cette fenêtre, aucune application d'insecticides du groupe IRAC28 n'est possible pour des cultures de moins de 100 jours, et cela quel que soit le ravageur visé.



Verimark®

Insecticide

FICHE D'IDENTITÉ

AMM N°	2199998
COMPOSITION	Cyazypyr® 200 g/L
FORMULATION	Suspension concentrée (SC)
GROUPE HRAC	28 (Diamides)
DOSE HOMOLO	0,5 L/ha
USAGES, CULTURES ET DOSES	Laitue * Trt irrigation Loc * Chenilles phytophages : <i>Heliothis (Helicoverpa armigera)</i> - Noctuelles (<i>Spodoptera littoralis</i> , <i>Autographa gamma</i> - <i>Mamestra sp</i> - <i>Autographa sp.</i>) Situation : culture sous abris Cultures supportées : Laitue (ensemble des <i>Lactuca</i> uniquement) Ne pas appliquer sur Chicorées - Scaroles (CICEL), Chicorées - Frisées (CICEC), Mâche (VLLLO), Roquette (ERUVE)
CLASSEMENT	H410
PÉRIODE D'APPLICATION	BBCH 12 à BBCH 89
NB D'APP.	3/ha/an
DAR / DRE	1 jour / 8 heures

POSITIONNEMENT

Application en préoviposition ou dès le début des éclosions des principales chenilles phytophages

1

Application de Verimark® à la dose de 0,5 L/ha en pré-oviposition, dès le stade BBCH 12 (2 feuilles étalées)



2


et/ou 3

Renouveler l'application de Verimark® en cas d'étalement du vol de noctuelles, 7 à 10 jours plus tard



- Afin de maximiser l'efficacité de Verimark®, il convient d'opter pour un positionnement préventif et d'effectuer l'application au début des pontes, avant l'éclosion des oeufs et surtout avant l'apparition des premiers dégâts sur feuilles.
- Renouveler l'application 7 à 10 jours plus tard, en fonction du cycle et de la pression du ravageur.

Verimark® : Suspension concentrée [SC] contenant 200 g/L (18,66%*p/p*) de Cyantraniliprole®. A.M.M. dérogatoire n°2199998. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com. (2) marque déposée : Cyazypyr®, Verimark et Cyazypyr sont des marques déposées de FMC Corporation ou l'une de ses filiales. Homologué et distribué par Cheminova Agro France SAS - 11 bis, Quai Perrache - F-69002 Lyon - Tél. +33 (0)4.37.23.65.70 - RCS Lyon B 352 320 279 - www.fmcagro.fr Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Crédits photos : Shutterstock - 07/22

 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.